

TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANT

TERMS OF REFERENCE (to be completed by Hiring Office)	
Hiring Office:	UNFPA GABON
Purpose of consultancy:	<p>Les Ministres des Etats africains se sont réunis à Addis-Abeba, les 3 et 4 octobre 2013, à l'occasion de la Conférence régionale sur la population et le développement en Afrique, afin examiner la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le développement (CIPD), adopté au Caire en en 1994. A l'issue de ce sommet, les représentants des différents pays se sont engagés à (i) intégrer la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique et (ii) procéder à un suivi et à une évaluation rigoureuse de l'application de la présente Déclaration.</p> <p>Cette rencontre de haut niveau a également permis de formuler des recommandations au niveau du Comité Technique Spécialisé en charge des questions de Santé et Population (STC-HPDC) de l'Union Africaine (UA). Il s'agit notamment de procéder à des revues périodiques des recommandations de la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement (AADPD). L'Union Africaine, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), entreprend un examen décennal continental qui sera soumis à la 57^{ème} session de la Commission des Nations Unies sur la population et le développement en 2024 en tant que contribution de l'Afrique à l'examen et à l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD trente ans après son adoption au Caire (CIPD+30).</p> <p>La revue décennale de la déclaration d'Addis Abeba vise à faire le point sur les progrès réalisés depuis l'examen quinquennal en 2018 et à identifier les meilleures pratiques qui ont fait progresser au niveau national, la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD dans le contexte des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Elle identifiera les défis qui entravent les progrès et formulera des recommandations pour chaque pilier sur la base des conclusions des rapports d'examen nationaux.</p> <p>Chaque Etat membre de l'UA est ainsi appelé à effectuer une revue nationale multisectorielle et consultative, et soumettre un rapport national sur l'AADPD à la Commission. Le but de ce processus d'examen et de rapportage national est d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'AADPD, d'identifier les lacunes et les défis, et finalement de faire progresser le plaidoyer et le changement de politique, afin d'atteindre les objectifs et les priorités de développement national. Les rapports nationaux permettront d'enrichir le rapport décennal continental qui sera soumis à la CEA.</p> <p>Dans la perspective réaliste de contextualisation eu égard aux réalités et dispositions nationales, des consultations nationales sont envisagées.</p>
Scope of work: <i>(Description of services, activities, or outputs)</i>	<p>Cette consultation mettra l'accent sur la production du Rapport national d'examen de la CIPD sur la base du Guide opérationnel de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement et de son cadre de suivi et évaluation (AADPD OG).</p> <p>La Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement (AADPD) est un cadre majeur pour traiter des questions de population et de développement en Afrique. Son arsenal d'engagements et d'indicateurs peut appuyer simultanément les efforts déployés par l'Afrique pour exploiter le dividende démographique (DD), promouvoir les droits de l'homme et atteindre les objectifs de développement durable. Le suivi de ces engagements et l'élaboration de rapports sur les indicateurs</p>

dans le cadre de son outil de suivi, l'AADPD OG, contribuera à la réalisation du DD et à l'émergence de « L'Afrique que nous voulons » conformément aux engagements pris dans l'Agenda 2063. Il est également important de noter que les indicateurs contenus dans l'AADPD OG sont alignés sur les indicateurs de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans cette optique, le rapport national d'examen de la CIPD peut contribuer à l'élaboration de rapports nationaux et régionaux sur le programme global de développement durable, tout en mettant en exergue les perspectives démographiques nationales cruciales.

Le consultant, en collaboration avec l'équipe du bureau de pays du FNUAP, effectuera des recherches documentaires pour identifier les politiques, programmes et stratégies pertinents, et utilisera les données nationales, alimentera les indicateurs pertinents identifiés dans le GD de l'AADPD, réalisera les analyses nécessaires et rédigera le rapport national d'évaluation AADPD conformément aux directives nationales communes en matière d'élaboration de rapports.

Il/elle travaillera avec les responsables des pouvoirs publics dans les secteurs pertinents, y compris les bureaux nationaux de statistiques et les ministères de tutelle tels que ceux de la Santé, Genre et Jeunesse, entre autres, pour valider les contributions à la l'élaboration du rapport.

Avec l'appui de l'équipe du bureau de pays de l'UNFPA, le consultant apportera sa contribution substantielle à un processus national de validation dirigé par le gouvernement, au cours duquel le rapport sera examiné par un groupe multipartite comprenant la société civile, les jeunes, les femmes et d'autres groupes, les universitaires, le secteur privé et les agences des Nations Unies. Il/elle aura à faire des présentations en tirant parti et en intégrant les commentaires reçus de l'exercice de validation, et devra également finaliser le rapport suffisamment à temps pour le soumettre au gouvernement au plus tard le (15 mai 2023)

Compte tenu de l'importance de ce travail et du délai imparti durant lequel un produit concret doit être élaboré, cette consultation a été mise en œuvre afin de fournir la capacité et l'expertise nécessaires et d'accélérer l'élaboration d'un rapport national d'évaluation AADPD au plus tard le 15 mai 2023.

Au cours de la mission, le consultant travaillera en étroite collaboration avec les points focaux du bureau de pays et du bureau régional de l'UNFPA et, grâce à ceux-ci, il aura accès à une expertise technique plus large au siège de l'UNFPA et la CEA et la CUA.

En étroite consultation avec l'UNFPA, le consultant devra :

1. Réaliser des recherches documentaires sur les politiques, programmes et stratégies pertinents, la compilation des données en réponse aux indicateurs identifiés, la vérification des données avec les bureaux nationaux de statistique, les analyses et la rédaction de rapports conformément aux directives nationales
2. Produire une première ébauche du rapport national conformément à l'orientation thématique de l'AADPD, en s'appuyant sur un ensemble prédéterminé d'indicateurs qui couvrent les six fondamentaux de l'AADPD avec un accent particulier sur la réalisation du dividende démographique et répondre aux besoins des groupes de population laisser pour compte depuis la CIPD en 1994-
3.
 - Dignité et égalité
 - Santé
 - Lieu & Mobilité
 - Gouvernance
 - Données et Statistiques
 - Partenariats et Coopération
4. Adresser les lacunes et défis majeurs dans le domaine de la population et du développement qui entravent la réalisation du dividende démographique sur

	<p>le continent, notamment : la situation des femmes et des jeunes, les défis persistants tels que la violence et la discrimination basées sur le genre, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines entre autres. Le consultant identifiera les changements politiques et programmatiques pertinents dans ces domaines.</p> <p>5. Soutenir l'exercice de validation mené par le gouvernement dans le pays en présentant le projet de rapport et les conclusions et en sollicitant les réactions des parties prenantes et des partenaires multisectoriels - société civile, université, secteur privé, partenaires des Nations Unies et autres institutions et avec les conseils et l'appui de l'UNFPA, et en intégrant les informations pertinentes et finaliser le rapport d'examen national.</p> <p>6. Mesurer les engagements pris par le Gabon au sommet de Nairobi en 2019 pour renforcer le niveau d'atteinte des indicateurs du rapport national d'examen de la CIPD @ 30</p>
Duration and working schedule:	27 jours ouvrables
Place where services are to be delivered:	Libreville, bureau UNFPA Gabon
Delivery dates and how work will be delivered (e.g. electronic, hard copy etc.):	<p>1. Premier projet de rapport national d'examen de la CIPD @ 30 (AADPD plus dix) avant le 26 mai 2023.</p> <p>2. Participation et présentation à l'exercice national de validation</p> <p>3. Soumission finale du Rapport national d'examen de la CIPD @ 30 (AADPD plus dix) au plus tard le 30 mai 2023</p> <p>Hard et electronic copy</p>
Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline:	<ul style="list-style-type: none"> • Premier draft , 15 mai • Rapport atelier, 19 mai • Rapport final, 22 mai
Supervisory arrangements:	Sous la supervision du représentant résident et de l'assistant au représentant, le consultant sera chargé d'élaborer le rapport national ICPD 30 et examen du processus pour le Gabon.
Expected travel:	No
Required expertise, qualifications and competencies, including language requirements:	<p>Éducation</p> <p>Le candidat doit être un expert reconnu en Population et Développement, avec de solides compétences en recherche et rédaction, conceptuelles et analytiques et une connaissance approfondie de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, y compris la revue de 25 ans et son résultat continental en Afrique (AADPD). Les candidats doivent avoir un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, en santé publique, en démographie ou dans un domaine connexe et avoir une expérience de recherche connexe. Des connaissances en genre, en santé sexuelle et reproductive et en droits de la reproduction sont fortement recommandées.</p> <p>L'expérience professionnelle</p> <p>Au moins 8 années d'expérience avérée dans le suivi et l'évaluation, la rédaction de rapports, l'analyse de données qualitatives et quantitatives et la recherche en matière de population et de développement sont essentielles.</p> <p>Un dossier sonore de publications, revues évaluées par des pairs, publications de l'ONU.</p> <p>Une bonne connaissance de la CIPD et des résultats des conférences de revue ou d'examen constitue un avantage supplémentaire, en particulier le processus d'examen de la CIPD au-delà de 2019.</p> <p>Compétences</p> <p>Professionnalisme : Excellentes capacités d'analyse, de recherche et de rédaction dans les domaines de la population, de la santé et des droits sexuels et reproductifs,</p>

de la jeunesse et des questions de genre. Expertise en suivi-évaluation, Connaissances et compréhension des théories et des concepts liés aux sciences sociales, à la santé publique, à la santé sexuelle et reproductive, à la démographie, au dividende démographique et aux questions de développement intégré applicables à la population; connaissances du Programme de la CIPD, de la Déclaration d'Addis-Abeba, des cadres continentaux pertinents, des questions de développement social et des cadres des droits de l'homme. La connaissance des données sur la population et le développement, des bases de données pertinentes et des sources de données sur le continent constitue un avantage particulier.

Communication : Excellentes capacités d'analyse et de rédaction, avec la capacité de rédiger/ éditer une variété de rapports écrits, et d'incorporer les commentaires pertinents et les contributions de plusieurs sources en temps opportun.

Bonnes connaissances des TICs : Compétences avérées en informatique et utilisation de logiciels pertinents et d'autres applications, par ex. traitement de texte et recherche sur Internet.

Travail d'équipe : Bonnes aptitudes interpersonnelles et aptitude à établir et maintenir des partenariats et des relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel et multiethnique, avec tact et dans le respect de la diversité.

Langues : La maîtrise du français écrit et oral est requis.

• **DEPOT DES CANDIDATURES**

Les candidat(e)s intéressé(e)s voudront bien envoyer leur dossier de candidature à savoir :

- Une proposition technique : Une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail,
- Un CV avec 2 personnes référence.
- Un formulaire P11 dûment rempli et téléchargeable ici
- Une proposition financière.

Les dossiers seront transmis à l'adresse suivante : recrutement-gabon@unfpa.org

Date butoir : 10 Avril 2023

Contact du bureau : 07 99 90 54/011738882